



HAL
open science

Le castor d'Europe (Castor fiber). Regards historiques anciens et nouveaux sur un animal sauvage

Rémi Luglia

► **To cite this version:**

Rémi Luglia. Le castor d'Europe (Castor fiber). Regards historiques anciens et nouveaux sur un animal sauvage. Trajectoires - Travaux des jeunes chercheurs du CIERA, 2013, La condition animale. Places, statuts et représentations des animaux dans la société, 7. hal-02279261

HAL Id: hal-02279261

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02279261>

Submitted on 5 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License



Trajectoires

Travaux des jeunes chercheurs du CIERA

7 | 2013

La condition animale

Le castor d'Europe (*Castor fiber*). Regards historiques anciens et nouveaux sur un animal sauvage

Rémi Luglia



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/trajectoires/1130>

ISSN : 1961-9057

Éditeur

CIERA - Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne

Ce document vous est offert par Université de Caen Normandie



Référence électronique

Rémi Luglia, « Le castor d'Europe (*Castor fiber*). Regards historiques anciens et nouveaux sur un animal sauvage », *Trajectoires* [En ligne], 7 | 2013, mis en ligne le 18 décembre 2013, consulté le 05 septembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/trajectoires/1130>

Ce document a été généré automatiquement le 5 septembre 2019.



Trajectoires est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International

Le castor d'Europe (*Castor fiber*). Regards historiques anciens et nouveaux sur un animal sauvage

Rémi Luglia

- 1 Depuis Robert Delort tout historien français sait que « les animaux ont une histoire » et que leur étude conduit à mieux comprendre l'homme et ses sociétés, mais aussi les rapports que ce dernier entretient avec son environnement et le reste de la nature (Delort, 1984). En France, des travaux récents¹ montrent toute la diversité et la richesse de cette histoire de l'animal qui s'envisage désormais de façon complète en inversant « le point de vue » (Baratay, 2012), c'est-à-dire qui cherche à saisir, par les sources et les méthodes de l'historien, les évolutions historiques en se plaçant du côté de l'animal et non plus seulement de l'homme.
- 2 Dans ce contexte stimulant, quel est l'intérêt du castor d'Europe (*Castor fiber*) (Fig. 1) ? Outre d'être un sujet assez neuf², le castor, parfois nommé bièvre (*Biber* en allemand), plus gros rongeur d'Europe, inféodé aux cours d'eau et à leurs ripisylves, parfaitement adapté aux milieux aquatiques continentaux, est un animal différent de ceux habituellement étudiés par les historiens comme les animaux domestiques (Éric Baratay) ou les prédateurs comme le loup (Jean-Marc Moriceau) ou l'ours (Michel Pastoureau). Ni domestique, ni prédateur, le castor permet à l'historien un autre point de vue sur les relations homme-animal, d'autant que, unanimement considéré comme nuisible à la fin du XIX^e siècle, le castor bénéficie, dans un apparent paradoxe, d'une protection précoce³ et efficace qui sauve l'espèce de la disparition. Enfin, le castor est un animal original ; car il transforme son habitat pour l'adapter à ses besoins et agit ainsi sur l'environnement de l'homme, faculté qui le fait qualifier d'« ingénieur des écosystèmes » (Richier et Sarat, 2011). Il a également adapté son comportement, d'une part, à la pression de destruction (chasse, piégeage) pour survivre et, d'autre part, à l'aménagement des cours d'eau par l'homme (canalisation, endiguement, rectification des tracés, etc.) pour recoloniser les territoires perdus.

- 3 Ainsi la singularité apparente du castor et de son histoire invite à porter un autre regard sur la mutation contemporaine des relations entre l'homme et le reste de la nature : quelle place les hommes, et particulièrement les savants naturalistes⁴, assignent-ils au castor dans un monde anthropisé ? Quelles sont les raisons de la destruction du castor puis de sa protection ? Dans quelle mesure la sauvegarde puis le retour du castor traduisent-ils une acceptation sociale partagée du sauvage dans les sociétés européennes ? En renversant la perspective, on peut également se demander dans quelle mesure, au fil des siècles, le castor s'est adapté aux sociétés humaines.
- 4 Cette histoire et ces questionnements ne sont pas seulement français mais bien européens et permettent d'envisager les similitudes et les différences nationales ou locales, aussi bien dans la façon de penser l'animal, sa disparition et sa protection, que dans les actions envisagées et entreprises ou encore dans les temporalités. La perspective, diachronique, sera articulée en trois temps : disparition ; protection ; recolonisation. Les sources historiques mobilisées, parfois très contemporaines, sont variées mais essentiellement imprimées et issues du milieu naturaliste : articles savants, récits, écrits techniciens et militants.



Ernst Keil's Nachfolger, Die Gartenlaube, 1858 (The Garden Arbor), Leipzig

Fig. 1 : *Der Biber*

(Die Gartenlaube, 1858 : 68). http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Die_Gartenlaube_%281858%29_b_068.jpg

Le temps de la disparition

- 5 Contemporains et zoologistes sont unanimes à considérer que le castor est presque éteint au tout début du XX^e siècle. Alors que jusqu'au XII^e siècle il occupait la quasi-totalité de l'Europe, seules des populations fragmentées et de très petite taille subsistent (Fig. 2). Quelles sont les raisons historiques et la temporalité de ce déclin du castor ?

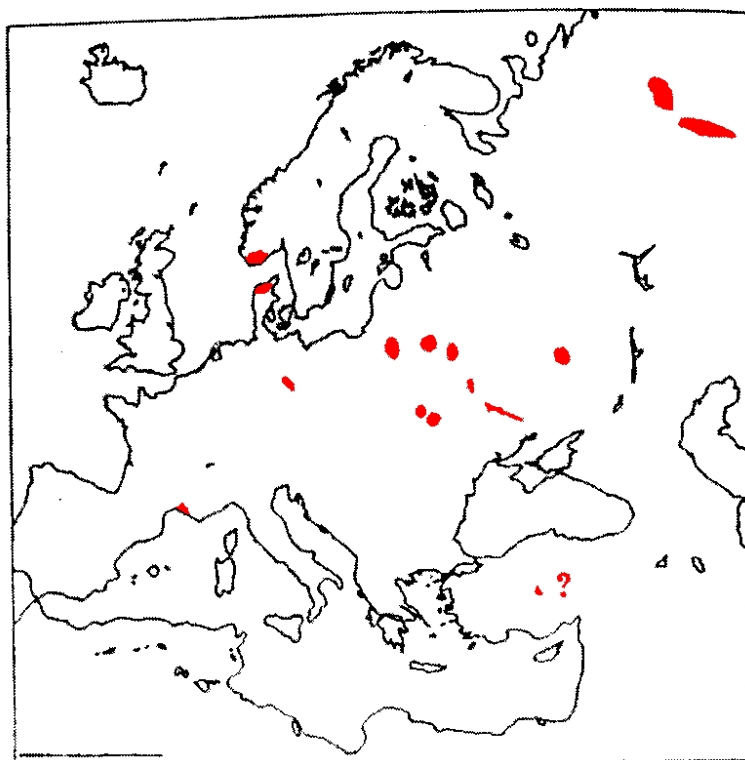


Fig. 2 : Répartition du castor au début du XX^e siècle
(Véron, 1992 : 104)

Un castor utilisé

- 6 Depuis au moins l'Antiquité, les Européens considèrent que le castor est un animal utile car ils prisent sa fourrure pour en faire des vêtements (Delort, 1976 : 338 et 1986 : 88). En outre, sa chair est consommée comme aliment « maigre ». Le castor produit enfin du castoréum, sécrétion odorante issue d'une glande anale, qui est utilisée en médecine et en parfumerie. L'utilisation du castor varie selon les modes et la rareté grandissante de l'animal, le castor du Canada (*castor canadensis*) venant supplanter son cousin sur les marchés européens à partir du XVI^e siècle (Allaire, 1999 : 265).
- 7 L'« utilité » du castor n'entraîne donc pas sa protection mais bien sa destruction, car il est utile à l'homme une fois mort. Le sort fait au castor participe d'une vision strictement utilitariste du monde, très largement répandue jusqu'au début du XX^e siècle, y compris chez les naturalistes (Luglia, 2012 : 129), qui postule que les espèces et les milieux n'ont de valeur que dans leur utilité immédiate et directe : la nature s'organise autour de l'homme et de ses besoins.

Un castor à éliminer

- 8 Le castor possède aussi trois comportements qui le condamnent sans rémission aux yeux des hommes. En guise de gîte, il creuse des terriers dans les rives et, d'après certains contemporains, perce les digues. Ainsi, de 1885 à 1891, le « Syndicat des digues du Rhône de Beaucaire à la mer » alloue une prime de 15 francs par castor tué. Ensuite, le castor se nourrit d'écorce et surtout ne sait pas faire la différence entre un saule et un peuplier de culture ou un pommier, provoquant l'ire des agriculteurs riverains (Rouland, 1991 :

41-42). Il barre également des cours d'eau, inondant parfois des cultures en amont (Le Quellec, 1999 : 14-17). Ces deux derniers « défauts » du castor font qu'il est un des rares animaux, avec l'homme, à s'avérer capable de modifier son environnement pour l'adapter à ses besoins, initiant ainsi de longs débats savants sur la part de l'intelligence et celle de l'instinct dans ses réalisations (Richard, 1980 : 37-41 et 105).

Un castor raréfié et maltraité

- 9 Par la chasse et le piégeage, auxquels il convient d'ajouter la modification des habitats par la canalisation des rivières et la création de chemins de halage, l'homme occidental n'a pas attendu l'industrialisation pour ponctionner fortement les populations de castors et les conduire au bord de l'extinction. Ce mouvement n'est pas propre à la France mais affecte l'ensemble des pays de l'Europe, notamment occidentale. La plupart des auteurs datent le début de ce mouvement du XII^e siècle, car le castor disparaît d'Angleterre et du Pays de Galles à cette date, puis d'Écosse au XV^e siècle, de Transylvanie, d'Espagne, d'Italie et de l'ouest de la France au XVI^e. La Suisse perd son dernier castor en 1804, la Hollande en 1825, la Lituanie en 1841, la Belgique en 1848, la Finlande en 1868, la Suède en 1871, la Prusse en 1879 (Véron, 1992 : 87-108 ; Dewas et al., 2012 : 144-165).
- 10 Pourchassé dans toute l'Europe, le castor semble adapter, sur un temps long, son comportement à cette situation : il habite des terriers et non plus des huttes (Joubert, 1930 : 385 ; Delort, 1978 : 108) ; il abandonne la construction de barrages (Delort, 1986 : 17) ; il devient nocturne (Cabard, 2009 : 76). Plus discret, confiné dans des espaces délaissés par l'homme, le castor se fait oublier et survit.
- 11 Raréfié, le castor échappe aux savoirs des populations européennes et devient étrange⁵. Le paysage de rives ouvertes peuplées de saules et de peupliers perpétuellement recépés (Catusse et Lombardi, 2011 : 21), qu'il façonnait nuit après nuit, tend alors à disparaître.

Le temps de la protection

- 12 Au XIX^e siècle, la nuisibilité du castor est incontestée et sa rareté tout autant. Or c'est dans ce double constat que réside pour l'historien tout l'intérêt du castor. En effet, envisager et mettre en œuvre une protection pour cet animal implique de dépasser le paradigme dominant de l'utilité/nuisibilité des espèces et de se soucier du risque d'extinction. Le castor permet alors la mise en évidence de mutations dans la façon de considérer les animaux sauvages.
- 13 Entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle, des mesures de protection des dernières populations de castor sont adoptées dans de très nombreux pays d'Europe à la suite d'une prise de conscience, notamment des naturalistes, qui sont en contact direct avec les derniers animaux par leurs travaux scientifiques de terrain, de l'extrême raréfaction de l'animal. La Norvège interdit partiellement la chasse du castor en 1845, puis totalement en 1863 (Rabot, 1928 : 530). La Finlande le protège en 1868, année où le dernier individu est tué, et la Suède en 1873, deux ans après sa disparition (Véron, 1992 : 89). Dans cette dynamique européenne, le cas français semble symptomatique des mutations à l'œuvre dans les sociétés et particulièrement chez les savants naturalistes qui gravitent autour de la Société d'acclimatation.

- 14 La rareté du castor et les menaces qui pèsent sur les dernières populations conduisent certains naturalistes locaux à se mobiliser à la toute fin du XIX^e siècle. En 1889, Valéry Mayet, professeur à l'école d'agriculture de Montpellier, est apparemment le premier à prendre sa défense et obtient en 1891 l'arrêt de la prime à la destruction du castor en Camargue (Blanchard, 1890 : 12 et 58). Ce cri d'alarme est repris à partir de 1894 par Galien Mingaud, directeur du Muséum d'histoire naturelle de Nîmes, relayé au niveau national par la Société d'acclimatation et la Société zoologique de France. Mais, cette démarche est vigoureusement contestée par nombre de savants qui, en vertu de la nuisibilité de l'animal, militent pour sa destruction.
- 15 Près de quinze ans plus tard, les choses ont changé. En effet, Galien Mingaud fait adopter par la section de zoologie du congrès des sociétés savantes qui se réunit à Montpellier en 1907 un vœu demandant l'interdiction de la capture du castor (Mingaud, 1907 : 159-162). En 1909, les préfets du Gard, du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, ainsi que les conseils généraux correspondants, adoptent des arrêtés interdisant la capture du castor en tous lieux et en tous temps (Mingaud, 1909). Ils sont suivis en 1922 par le préfet de la Drôme, Charles Vatrín, qui est aussitôt récompensé par la médaille d'argent de la Société d'acclimatation pour sa « protection efficace au castor du Rhône, une espèce en voie de disparition » (*Bull. SA*, 1922 : 135).
- 16 Qu'est-ce qui a pu conduire les savants et les élites locales à accepter et à soutenir cette protection ? Galien Mingaud fournit des éléments de réponse : « par leur vote unanime, [les conseils généraux] ont répondu au désir de tous ceux qui voyaient avec peine disparaître de notre grand fleuve méridional et de notre faune un mammifère aussi intéressant qu'utile » (Mingaud, 1909). « Disparaître », « intéressant », « utile » sont les mots-clés de cette citation et expliquent qu'un certain nombre de grands propriétaires de Camargue ou des bords du Rhône ont été sensibilisés par les savants et leurs sociétés, dont ils appartiennent au réseau de sociabilité, mais aussi par les services de l'Etat (Eaux-et-Forêts et louveterie, Joubert, 1930 : 388-389) à la cause d'un castor présenté comme une richesse nationale et régionale : de nuisible, le castor est devenu « patrimoine⁶ » pour nombre de naturalistes, qui parviennent à convaincre l'élite sociale et politique locale. Ils considèrent désormais que le castor contribue à « l'équilibre de la nature », conception pré-écologique qui énonce que toutes les espèces sont utiles dans une nature qui ne s'organise plus uniquement autour de l'homme. Cette notion s'approfondit et se diffuse dans la seconde moitié du XIX^e siècle au sein de la Société d'acclimatation à propos d'autres animaux : le castor bénéficie de cette évolution des idées, ce qui explique en partie le soutien des sociétés savantes. Une dynamique de patrimonialisation fondée sur la prise de conscience de la responsabilité de l'homme dans les extinctions d'espèces a également joué : Galien Mingaud (1907 : 160) évoque ainsi « une richesse zoologique nationale ». L'idée de « patrimoine naturel » n'est pas apparue à propos du castor, mais bien dans un mouvement pour la protection des paysages qui possède de très nombreux liens avec le courant naturaliste de protection⁷. Maurice Loyer en 1909 s'inscrit d'ailleurs sciemment dans cette perspective en indiquant vouloir placer le castor « sous la sauvegarde de l'autorité publique au même titre que le sont certains sites pittoresques ou artistiques, ainsi que les édifices classés comme monuments historiques⁸ » (Loyer, 1909 : p. 39). Le même lien peut être identifié avec la loi du 2 mai 1930 sur les monuments naturels.
- 17 En définitive, c'est une prise de conscience des élites scientifiques, sociales et administratives⁹, transformant le regard utilitariste qu'elles portaient jusque-là sur la

nature en général et l'animal sauvage en particulier, qui permet, en France, la protection du castor dans le Bas-Rhône, avec un retard de près de quarante ans sur les pays scandinaves : le castor n'est plus simplement « utile » ou « nuisible » pour l'homme contemporain mais devient « utile » pour la nature et les générations futures.

Le temps de la recolonisation

- 18 Les effets de la protection ne se font pas attendre : les populations relictuelles de castor se confortent et, une vingtaine d'année après, commencent à recoloniser les territoires anciennement occupés.

Le regain (naturel et artificiel) du castor

- 19 Étonnamment, compte tenu de la transformation accélérée des pays européens à cette époque, les populations de castors ne cessent de se développer et leur répartition de s'étendre depuis le début du XX^e siècle, jusqu'à atteindre dans certains cas l'optimum écologique¹⁰ (Dewas et al., 2011 : 147-148). Très peu sensible à la plupart des pollutions (Rouland, 1991 : 40), le castor tolère une forte présence humaine, à condition de ne pas être pourchassé et de disposer de saules à écorcer et d'un étiage laissant 60 cm d'eau devant son terrier. Néanmoins, certains aménagements humains limitent l'expansion du castor : l'urbanisation de longues portions de cours d'eau et les barrages au fil de l'eau (Catusse et Lombardi, 2011 : 24-25). Pour les surmonter et pour atteindre de nouveaux bassins fluviaux, les protecteurs mettent en place des réintroductions.
- 20 Premiers à protéger le castor, les pays scandinaves vont être les premiers à le réintroduire. En Suède, des couples provenant de Norvège sont réintroduits dès 1922, et en 1935 la population est estimée à 500 individus environ (Véron, 1992 : 89). Dès 1929, l'URSS procède à des réintroductions (Véron, 1992 : 91). À partir de 1935, la Finlande lâche à son tour des castors capturés en Norvège puis, en 1937, des castors canadiens, qui supplantent rapidement les premiers et connaissent une très importante progression (Véron, 1992 : 89 ; Reichholf, 1999 : 137¹¹). D'autres pays européens réintroduisent des castors : Pologne en 1947 (Véron, 1992 : 90-91), Suisse en 1956, Belgique à la fin des années 1990, Espagne en 2003 (Dewas et al., 2011 : 154 et 158). Dans toute l'Europe, le castor regagne du terrain (Fig. 3, à comparer avec la fig. 2).

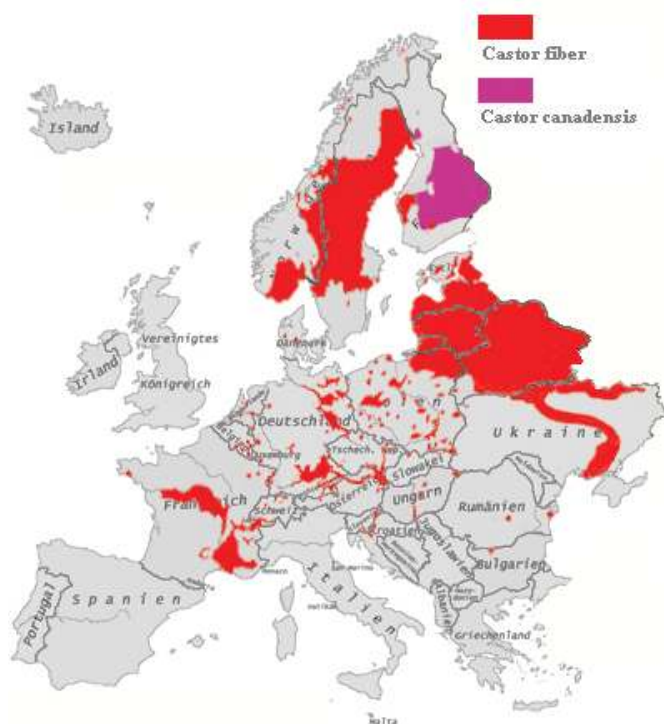


Fig. 3 : Répartition du castor en 2003.

MARTIN SELL (WIKIMEDIA.COMMONS) [HTTP://COMMONS.WIKIMEDIA.ORG/WIKI/FILE:BIBER_IN_EUROPA_2003.JPG](http://commons.wikimedia.org/wiki/File:BIBER_IN_EUROPA_2003.JPG)

- 21 Dans ce contexte, la France occupe une position médiane car si le castor recolonise naturellement assez rapidement le Rhône à partir des populations survivantes, les réintroductions dans les autres bassins fluviaux sont envisagées assez tardivement et avec beaucoup de frilosité par crainte d'un refus social lié aux nuisances. Ce n'est qu'à partir de 1957 que des réintroductions ont lieu¹² et il faut attendre 1968 pour que la chasse du castor soit interdite au niveau national. Conscients des conflits d'usage que le castor peut provoquer, les pouvoirs publics (« Réseau castor » piloté par l'ONCFS créé en 1987) et les associations de protection de la nature font un important effort d'information avant toute réintroduction (Rouland, 1991). L'expansion du castor en France est très nette.
- 22 L'Allemagne se distingue par le caractère tardif de ses réintroductions : Bavière en 1977 ; Rhénanie-du-Nord-Westphalie dans les années 1980 (Schneider et Schulte, 1985 ; Naumann, 1991) ; Sarre dans les années 1990. Le cas bavarois s'avère cependant particulièrement éclairant pour comprendre les relations actuelles entre le castor et l'homme et expliquer le succès de son retour à l'échelle européenne.

Acceptation sociale et ré-insertion environnementale : le cas bavarois

- 23 Réintroduire le castor dans un espace d'où il a disparu voici plus de cent ans et qui s'est profondément anthropisé depuis pose de nombreuses questions. Ce nouveau milieu, fortement marqué par l'homme, permet-il l'existence du castor ? La société bavaroise

acceptera-t-elle cette irruption d'un animal sauvage avec ses conséquences en terme de contraintes et de dégâts prévisibles ?

- 24 On aurait pu supposer que les réintroductions entreprises dans les années 1970 sur le Danube et l'Inn soient effectuées avec des castors issus du foyer survivant sur l'Elbe, le plus proche génétiquement¹³. Le Rideau de fer et les tensions entre les deux Allemagne ne l'ont pas permis (Reichholf, 1999 : 138). Ce sont donc des individus venus du Rhône, de Pologne, d'URSS et de Suède qui ont été élevés dans une ferme expérimentale à Neustadt (Véron, 1992 : 90) puis relâchés. Toujours est-il que, dans les années 1990, on dénombre un millier de castors sur le Danube et l'Inn, de Vienne au massif de Spessart (Schwab et Schmidbauer, 2002 : 53).
- 25 La principale crainte des protecteurs bavarois¹⁴, qui est aussi celle des protecteurs français à la même date, est de voir la population locale s'émouvoir de l'abattage d'arbres que les castors ne manqueront pas de réaliser. Ainsi, dès avant les réintroductions, un fonds de dédommagement est créé en vue d'indemniser les riverains lésés (Weinzierl, 1973). Mais cette crainte est vite dissipée pour deux raisons. D'abord, si le nombre important d'arbres abattus la première année par les castors originaires de Suède a effectivement effrayé les forestiers¹⁵, dès l'année suivante les castors abattent un tiers d'arbres en moins, l'hiver étant moins rigoureux qu'en Scandinavie. Ensuite, force a été de constater que le castor plaisait à la population et que bien peu d'indemnisations ont été sollicitées (Reichholf, 1999 : 141 et 153).
- 26 Le retour du castor en Bavière est ainsi un grand succès car il repose sur l'acceptation socialement partagée de la ré-insertion d'un élément sauvage dans un environnement anthropisé et de ses conséquences à la fois négatives (dégâts, limites aux aménagements, coûts) et positives (gage de naturalité, hausse de la biodiversité, valorisation sociale). L'explication de cette réussite est identique pour les réintroductions françaises particulièrement sur le Rhône et la Loire.
- 27 L'histoire du castor et de sa protection en Europe rend visible une transformation majeure du rapport de l'homme à la nature depuis le XIX^e siècle, notamment chez les savants naturalistes : la vision utilitariste du monde cède la place à un regard plus éthique, plus savant, plus patrimonial, qui conduit à une conception davantage biocentrée du monde. Malgré quelques nuances nationales ou locales essentiellement temporelles, une tendance européenne globale, étonnamment régulière, apparaît : considéré comme une ressource ou comme nuisible au XIX^e siècle, le castor est devenu patrimoine au XX^e. La protection du castor en France est symptomatique des dynamiques savantes et patrimoniales conduisant à la sauvegarde de cette espèce. L'étude des réintroductions bavaroises permet de comprendre que le retour du castor est dû davantage à une transformation des sociétés, qui sont désormais prêtes à accepter cet animal avec ses éventuelles nuisances, qu'à une modification des conditions environnementales. Le castor rend ainsi visible une évolution notable de la place des espèces sauvages dans les représentations et les sociétés européennes. D'une certaine façon, malgré son apparente singularité, le cas du castor s'avère exemplaire même s'il est largement précurseur dans l'histoire de la protection des espèces sauvages.
- 28 Le castor montre également à l'historien qu'il est possible de compléter son regard en ne le limitant plus au seul point de vue de l'homme, mais en prenant en compte celui de l'animal (Baratay : 2012). Le castor s'adapte ainsi à un contexte très dépendant des sociétés humaines : il a un passé qui peut être saisi par l'analyse de sources historiques à

réinterroger ou à inventer. En agissant quotidiennement sur les paysages des rives de cours d'eau, le castor s'inscrit comme un acteur de l'évolution de l'environnement. Cette approche, bien plus habituelle outre-Atlantique (Collier, 1961 ; Arnebeck et Krech, 2004), implique de porter un regard nouveau sur l'animal, ses actions et leurs conséquences. Le castor permet ainsi de donner une réalité à l'objectif le plus stimulant de l'histoire environnementale¹⁶ : explorer dans le temps la réciprocité des interactions entre l'homme et le reste de la nature.

BIBLIOGRAPHIE

- Allaire, Bernard (1999) : Pelleteries, manchons et chapeaux de castor. Les fourrures nord-américaines à Paris 1500-1632. Paris (Septentrion).
- Anonyme (1858) : « Der Biber », in : Die Gartenlaube. Leipzig (Ernst Keil's Nachfolger), p. 68.
- Arnebeck, Bob et Shepard III Krech (2004) : « Beaver », in : Krech, Shepard III, dir. : Encyclopedia of World Environmental History. Vol. 1. New York & Londres (Routledge), p. 121-124.
- Bacot, Paul et al., dir. (2003) : L'animal en politique. Paris (L'Harmattan, Logiques Politiques).
- Baratay, Éric (2012) : Le point de vue animal. Une autre version de l'histoire. Paris (Seuil, coll. « L'univers historique »).
- Blanchard, Raphaël (1890) : Congrès international de zoologie (5-10 août 1889). Compte-rendu sommaire. Paris (Imprimerie Nationale).
- Cabard, Pierre (2009) : Le Castor. Paris (Delachaux et Niestlé, coll. « Les sentiers du naturaliste »).
- Catusse, Michel et Anne Lombardi (2011) : « Le castor en France. Histoire d'une reconquête », Le Courrier de la Nature, 263, p. 20-25.
- Clermont, Raoul de et al., dir. (1926) : Congrès international pour la protection de la nature. Faune, flore, sites, monuments naturels. Mai-juin 1923. Paris (SNAF, LPO, SPPF).
- Collier, Éric (1961) : La rivière des castors. Paris (Flammarion).
- Delort, Robert (1978) : Le commerce des fourrures en occident à la fin du Moyen Âge (vers 1300-1450). Rome (École française de Rome).
- Delort, Robert (1984) : Les animaux ont une histoire. Paris (Seuil, coll. L'Univers historique).
- Delort, Robert (1986) : Histoire de la fourrure de l'antiquité à nos jours. Lausanne (EDITA).
- Angst, Cristof et al., (2012) : « Recovery and status of native and introduced beavers *Castor fiber* and *Castor canadensis* in France and neighbouring countries », Mammal, 42, p. 144-165.
- FRAPNA (2007) : Le castor. Lyon (coll. « Les cahiers Nature-Culture »).
- Frioux, Stéphane, et Émilie-Anne Pépy, dir. (2009) : L'animal sauvage entre nuisance et patrimoine : France, XVI^e-XXI^e siècle. Lyon (ENS éd., Sociétés, espaces, temps).
- Joubert, A. (1930) : « Une réserve protégée du castor du Rhône », Revue des eaux et forêts, 68, p. 385-389.
-

- Kohler, Florent, dir. (2012) : « Sociabilités animales », Études rurales, 189-1.
- Le Quellec, Jean-Louis (1999) : La « fuite » des « castors migrateurs » des Monts d'Arrée. Bretagne (Groupe mammalogique breton, Traces).
- Locher, Fabien et Grégory Quénet (2009) : « L'histoire environnementale : origines, enjeux et perspectives d'un nouveau chantier », Revue d'histoire moderne et contemporaine, 56-4, p. 7-38.
- Loyer, Maurice (1909) : « Procès-verbal de la séance du 2 novembre de la section de mammalogie », Bull. SNAF, VI5, p. 39.
- Luglia, Rémi (2012) : L'émergence de la protection de la nature en France (1854-1939). La Société d'acclimatation, témoin et acteur du courant naturaliste. Thèse de doctorat en Histoire, Sciences-Po Paris.
- Matagne, Patrick (1999), Aux origines de l'écologie. Les naturalistes en France de 1800 à 1914, Paris (CTHS).
- Mingaud, Galien (1894) : « Note sur cinq espèces ou races de Mammifères en voie d'extinction dans quelques départements du Midi de la France », Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, 22, p. 42-47.
- Mingaud, Galien (1907) : « La protection du Castor du Rhône », in : Comptes rendus du Congrès des Sociétés savantes en 1907 à Montpellier. Sciences. Paris, p. 159-162.
- Mingaud, Galien (1909) : « La protection du Castor du Rhône », Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles de Nîmes, 37.
- Naumann, G. (1991) : Aussetzen von Bibern in der Eifel - Ein Beispiel für die Problematik von Wiedereinbürgerungen, in : Rheinischer Verein für Denkmalpflege und Landschaftsschutz (éd.) : Naturschutz im Rheinland, Neuss (Yearbook 1989-1991), p. 137-150.
- Rabot, Charles (1928) : « La renaissance du castor en Norvège », La Nature, 56-2787, p. 529-533.
- Reichholz, Josef H. (1999) : Le retour des castors : surprises écologiques. Paris (Flammarion).
- Richard, Bernard (1980) : Les Castors. Paris (Balland, coll. « Faune et Flore »).
- Richier, Sylvain et Emmanuelle Sarat dir. (2011) : Le castor et la loutre sur le bassin de la Loire. Synthèses des connaissances 2010. Réseau mammifères du bassin de la Loire, ONCFS, Plan Loire grandeur nature.
- Rouland, Patrick (1991) : « La réintroduction du castor en France », Le Courrier de la cellule Environnement, 14, p. 35-42.
- Schneider, E. et R. Schulte (1985) : « Befunde zu den Habitatansprüchen des Europäischen Bibers Castor fiber L. aus einem Wiederansiedlungsversuch an einem Mittelgebirgsbach der nördlichen Eifel », Zeitschrift für angewandte Zoologie, 72, p. 161-179.
- Schwab, Gerhard et Markus Schmidbauer (2002) : « The Bavarian beaver re-introductions », in : Czech, Andrzej et Gerhard Schwab, dir. : The European Beaver in a New Millenium. Proceedings of 2nd European Beaver Symposium, Krakow (Carpathian Heritage Society), p. 51-53.
- Véron, Géraldine (1992) : « Histoire biogéographique du Castor d'Europe (Castor fiber) », Mammalia, 56-1, p. 87-108.
- Weinzierl, Hubert (1973) : Projekt Biber, Wiedereinbürgerung von Tieren. Stuttgart (Kosmos).

NOTES

1. Bacot et al. (2003), Frioux et Pépy (2009), Kohler (2012).
2. Seule sa fourrure a véritablement suscité l'intérêt d'historiens (Delort, 1978 et 1986 ; Allaire, 1999).
3. La création de la Réserve des Sept-Îles pour protéger le macareux moine (*Fratercula arctica*) intervient en 1912. C'est la première réserve naturelle de France.
4. Les naturalistes (*Naturforscher* en allemand) sont des savants professionnels ou des amateurs éclairés qui s'intéressent à la « nature », c'est-à-dire aux espèces sauvages et à leurs habitats. Spécialistes des sciences naturelles, le plus souvent bons connaisseurs du terrain, ils sont adeptes de l'identification d'espèces, de leur description, de leur observation *in situ* et des inventaires avant de s'intéresser aux écosystèmes. À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, ils appartiennent à une même élite sociale et du savoir. En France, ces savants gravitent autour du Muséum d'histoire naturelle de Paris et des muséums de province et appartiennent fréquemment à des sociétés savantes nationales (Société d'acclimatation, Société zoologique de France) ou locales. (Cf. Matagne : 1999).
5. Buffon, par exemple, décrit dans son *Histoire naturelle* (t. VIII, 1760) le castor canadien et non le castor d'Europe.
6. Ici « patrimoine » prend son second sens, celui d'héritage commun que l'on cherche à transmettre intact à ses descendants. Il n'est utilisé par les membres de la Société d'acclimatation dans cette acception qu'à partir de la fin des années 1920.
7. Les passerelles entre ces deux courants sont importantes en France aussi bien en termes de personnes, de structures que d'actions. Par exemple, le 1^{er} congrès international de protection de la nature fut organisé en 1923 conjointement par la Société d'acclimatation, la Ligue pour la protection des oiseaux et la Société pour la protection des paysages de France (Clermont, 1926).
8. Maurice Loyer fait référence ici à la loi du 21 avril 1906, dite « loi Beauquier ».
9. Nous n'avons pu trouver d'informations concernant la perception du castor et de sa protection par le reste de la population.
10. Aucun chiffre absolu de cet « optimum écologique » ne peut être fourni car il dépend étroitement des conditions du milieu et notamment de la disponibilité alimentaire. Les spécialistes considèrent qu'il faut compter environ une famille de castors tous les 0,5 à 3 km linéaire de cours d'eau.
11. Il s'agit de la traduction en français de Reichholf, Josef H. (1993) : *Comeback der Biber : Ökologische Überraschungen*. Munich (CH beck).
12. Consulter Dewas et al. (2011) pour l'analyse la plus récente.
13. Sur cette question des sous-espèces du castor d'Europe, je conseille la lecture de Dewas et al. (2011).
14. Au premier rang de ces protecteurs figurent Hubert Weinzierl et l'Union pour la protection de la nature en Bavière (*Bund Naturschutz in Bayern*).
15. Même s'ils ont pu constater l'augmentation de la diversité biologique des zones occupées par les castors avec la création de clairières et de zones ouvertes.

16. Pour une approche historiographique sur l'histoire environnementale, cf. Locher et Quénet : 2009.

RÉSUMÉS

La longue histoire de la disparition du castor (*Castor fiber*) de l'Europe, et de son retour récent, invite à porter un regard original sur les rapports changeants entre l'homme et les sociétés d'un côté, et l'animal et le reste de la nature de l'autre. L'analyse de la protection de cet animal singulier, initiée au XIX^e siècle par une mutation du paradigme utilitariste, particulièrement chez les naturalistes, et de sa reconquête de nombreux espaces d'où l'homme l'avait fait disparaître, met en évidence une dynamique européenne, globale malgré certaines différences. Le cas du castor permet en outre d'appréhender la capacité du sauvage à s'adapter à l'anthropisation du monde.

Die lange Geschichte des Aussterbens und der Rückkehr der Biber (*Castor fiber*) in Europa laden dazu ein, einen detaillierteren Blick auf die wechselhaften Beziehungen zwischen Mensch und Gesellschaft sowie zwischen Tier und einer sich verändernden Natur zu richten. Die Untersuchung des Schutzes dieses eigenartigen Tieres begann Anfang des 19. Jahrhunderts mit der Abwendung vom utilitaristischen Paradigma, insbesondere seitens der Naturforscher. Auch die Rückeroberung der Lebensräume, aus denen der Mensch den Biber vertrieben hatte, stellt (trotz einiger Unterschiede) eine europäische Entwicklung im Hinblick auf das Mensch-Tier-Verhältnis heraus. Außerdem erlaubt uns der Fall des Bibers, die Fähigkeit eines Wildtieres zu begreifen, das sich an die Anthropisierung der Welt anzupassen vermochte.

INDEX

Index géographique : France, Europe, Rhône, Bavière

Mots-clés : animal, castor, protection des espèces, histoire, naturalistes

Schlüsselwörter : Tier, Biber, Artenschutz, Geschichte, Naturforscher

Index chronologique : Période contemporaine, 19^e siècle, 20^e siècle

AUTEUR

RÉMI LUGLIA

Agrégé et docteur en Histoire, remi.luglia@free.fr